

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Nouvelle concession de service public de l'Unité de Valorisation Energétique de Taden (22) :**

⇒ L'engagement de meilleures performances environnementales et énergétiques ;  
une capacité de traitement adaptée au territoire

**Le SMPRB, Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets des Pays de Rance et de la Baie, confie à SUEZ l'exploitation de son Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Taden (22), ainsi que la conception et la réalisation de travaux d'optimisation, pour de meilleures performances environnementales et énergétiques de l'outil.**

D'une durée de 20 ans, cette nouvelle concession de service public va démarrer au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Elle vise à doter le territoire d'un outil vertueux et structurant pour la gestion des déchets en Bretagne avec le renouvellement à neuf d'une partie importante de l'outil existant.

#### **Une capacité de traitement adaptée à la quantité et la typologie des déchets**

A l'issue des travaux prévue mi 2027, l'UVE sera en mesure de traiter 150 000 tonnes de déchets par an (106 500 tonnes aujourd'hui). Ainsi, agrandie et modernisée, l'UVE de Taden pourra traiter en priorité les ordures ménagères et les tout-venant incinérables du territoire en dynamique de population, et également les tonnages d'ordures ménagères provenant de territoires voisins dans le cadre de coopérations public-public. Cette nouvelle usine participera ainsi à un double objectif du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets (PRPGD) breton : réduire la part des déchets enfouis et participer à la mutualisation des outils de traitement entre les territoires.

#### **Des performances techniques poussées, une nouvelle ambition environnementale et énergétique**

Les travaux d'optimisation envisagés vont permettre une meilleure productivité de l'outil ainsi qu'une meilleure maîtrise de ses impacts environnementaux : construction d'une nouvelle ligne d'une capacité de 12,5 t/h en substitution d'une des deux lignes actuelles de 7 t/h ; adaptation de la capacité de réception pour accueillir les tonnages supplémentaires ; modernisation de la ligne conservée pour la renforcer et l'adapter aux caractéristiques du futur gisement ; amélioration de l'impact environnemental de l'usine par un passage au traitement sec des fumées des deux lignes, permettant de réduire drastiquement la consommation d'eau et les rejets du site ; adaptation des organes de production des énergies afin de maximiser la production d'électricité et permettre à terme une valorisation énergétique par la fourniture de chaleur ; création d'un parcours biodiversité et d'outils pédagogiques pour une ouverture du site aux visiteurs ; partenariats locaux avec plusieurs associations locales pour sensibiliser les publics à la préservation de l'environnement, la prévention, la réduction des déchets et le réemploi.

## **Un engagement social et solidaire sur le territoire**

Le nouveau délégataire SUEZ s'engage en faveur de l'emploi local et de l'économie social et solidaire. Il vise notamment à intégrer un alternant dans ses effectifs, un minimum de 780 heures par an pour l'entretien des locaux, via l'agence de travail intérimaire d'insertion Alter Intérim de Dinan, et un minimum de 840 heures par an pour l'entretien des espaces verts via la structure locale STEREDENN. Par ailleurs, SUEZ et son partenaire de construction LEGENDRE s'engagent sur un minimum de 5 000 heures réalisées par des personnes éligibles aux clauses d'insertion sur la durée de la phase conception et construction. 27 collaborateurs travaillent au quotidien pour le fonctionnement de l'UVE.

Pour cette nouvelle concession de service public, une société dédiée est créée, DEWEN : **DE**chets **W**att **EN**ergies. Par ailleurs, pour accompagner son projet et permettre à la population et à tous les acteurs du territoire d'y participer, le SMPRB met en place une démarche de concertation préalable, en amont de la phase d'enquête publique du 18 décembre au 31 janvier prochains. Le public sera convié à des réunions publiques les 20 décembre, 16 et 30 janvier 2024.

*« Le SMPRB a fait le choix d'un projet permettant de répondre aux besoins de son territoire et d'améliorer les performances environnementales et énergétiques de son équipement. Ce projet répond aussi aux objectifs régionaux : tendre vers le 0 enfouissement et optimiser les outils de traitement existants par des coopérations entre syndicats. La réalisation de ce projet d'ampleur, confiée à SUEZ, permettra au SMPRB de disposer d'un outil nouvelle génération, à hautes performances, pour les 20 années à venir et au-delà, tout en maîtrisant l'impact financier. Ce projet est un projet d'avenir, un projet de territoire. »*, **précise Arnaud LECUYER, Président du SMPRB**

*« SUEZ a mobilisé toute son expertise et sa capacité d'innovation pour proposer au SMPRB des solutions sur mesure au service de son projet ambitieux. Cet équipement modernisé, doté des technologies les plus avancées va permettre de renforcer l'autonomie énergétique du territoire et de l'ancrer encore davantage dans la transition écologique. Résolument tournée vers l'avenir, l'usine de Taden a vocation à devenir un site de référence en matière d'économie circulaire pour la Région Bretagne »* indique **David LAMY, Directeur Général de SUEZ Recyclage et Valorisation France**

## **Contact presse :**

### **SMPRB, Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets du Pays de Rance et de la Baie :**

**Laurence SOUHIL**

Directrice Générale des Services

Tel : 06 30 02 25 52

Mail : [l.souhil@smprb.fr](mailto:l.souhil@smprb.fr)

### **SUEZ**

**Françoise LEBOCEY**

Responsable Communication Bretagne

Tel : 06 79 68 78 88

[francoise.lebocey@suez.com](mailto:francoise.lebocey@suez.com)

## **A propos du Syndicat Mixte de Valorisation des Déchets des Pays de Rance et de la Baie**

*Le SMPRB est un établissement public de coopération intercommunale qui assure, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la compétence pleine et entière de transfert, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés (ordures ménagères résiduelles, déchets issus de la collecte sélective et déchets des déchèteries). Le SMPRB compte 5 collectivités adhérentes représentant 147 communes en Côtes d'Armor et Ille et Vilaine, soit environ 355 000 habitants (population DGF) :*

- *Communauté de Communes de la Côte d'Emeraude,*
- *Communauté de Communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel,*
- *Dinan Agglomération*
- *Saint-Malo Agglomération*
- *Smictom Valcobreizh.*

*En 2022, ce sont près de 220 000 tonnes de déchets qui ont été prises en charge par le SMPRB.*

*Pour en savoir plus : [www.smprb.fr](http://www.smprb.fr)*

## **A propos de SUEZ :**

*Depuis plus de 160 ans, SUEZ apporte des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. SUEZ permet à ses clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes. Présent dans 40 pays avec 40 000 collaborateurs, le Groupe permet également à ses clients de créer de la valeur sur l'ensemble du cycle de vie de leurs infrastructures et de leurs services, et de conduire leur transition écologique en y associant leurs usagers. En 2022, SUEZ a fourni de l'eau potable à 68 millions de personnes dans le monde et des services d'assainissement à plus de 37 millions de personnes. Le Groupe a produit 3,7 TWh d'énergie à partir des déchets et eaux usées et a évité l'émission de 4 millions de tonnes de CO2. SUEZ réalise un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros. Pour en savoir plus : [www.suez.com](http://www.suez.com) / Twitter @suez*